

Royaume du Maroc

Ministère de l'Intérieur

Communiqué

*_*_*

Des ressortissants étrangers subsahariens ont envahi et occupé illégalement des appartements appartenant à autrui au quartier Al Irfane relevant du district Boukhalef à la ville de Tanger.

Devant cette situation, les autorités locales de la wilaya de Tanger ont sommé les intéressés d'évacuer immédiatement les locaux en question occupés en toute illégalité.

Si les appartements ne sont pas évacués dans les 24 heures, les autorités seront dans l'obligation d'intervenir pour évacuer les occupants afin de remettre lesdits appartements à leurs propriétaires conformément à la législation en vigueur.

Le respect de la propriété privée est garanti par la loi, que les autorités publiques sont dans l'obligation de faire respecter sous la supervision du parquet compétent.

29-6-2015